Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 029-212900914-20260306-2026_01_05-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE
COMMUNE DE KERLOUAN

D N°5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt six

Le six mars à dix-sept heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Christian COLLIOU, Maire.

Etaient présents : tous les conseillers en exercice

Catherine LAMOUR a été désigné secrétaire de séance.

Date de Convocation	Date d'Affichage	Nombre de Conseillers		
		En exercice	Présents	Votants
27.02.2026	09.03.2026	18	18	17

APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE - EXERCICE 2025 - BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DE LA FORGE

Le Compte Financier Unique (CFU) est le document budgétaire et comptable qui est établi, à la clôture d'exercice, communément par le comptable et l'ordonnateur, dans le respect de leurs prérogatives respectives.

Il sera demandé au Conseil Municipal d'approuver le CFU du budget annexe Lotissement de La Forge, établi par le Trésorier municipal et le Maire pour l'exercice 2025, qui sera mis au vote avec les résultats suivants :

	RÉSULTATS à la CLÔTURE de l'EXERCICE PRÉCÉDENT	RÉSULTATS à la CLÔTURE de l'EXERCICE PRÉCÉDENT	OPÉRATIONS de l'EXERCICE	OPÉRATIONS de l'EXERCICE	RÉSULTATS à la CLÔTURE de l'EXERCICE	RÉSULTATS à la CLÔTURE de l'EXERCICE
	DÉFICITS	*EXCÉDENTS*	*MANDATS EMIS*	*TITRES EMIS*	*DÉFICITS*	*EXCÉDENTS*
FONCTION-NEMENT	-	0.10	227 959.42	227 959.42	-	0.10
INVESTISSE-MENT	204 200.62	-	227 959.42	204 200.62	227 959.42	-
RÉSULTAT	204 200.52	-	455 918.84	432 160.04	227 959.32	-

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 029-212900914-20260306-2026_01_05-DE

Après présentation des écritures découlant de l'exécution du budget primitif 2025 et des décisions modificatives qui s'y rattachent, considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées, le CFU 2025 du budget annexe Lotissement de la Forge est mis au vote avec les résultats précités.

Monsieur le Maire ne participant pas au vote pour l'adoption du CFU, la présidence du Conseil étant alors tenue par Eric GUEZENOC, après en avoir délibéré, le CFU 2025 du budget annexe Lotissement de la Forge est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le Maire
Christian COLLIOU